

EXIGEONS LA LIBÉRATION D'UN PÉDIATRE ET DIRECTEUR D'HÔPITAL PALESTINIEN !

Le 27 décembre 2024, l'armée israélienne a mené un raid contre l'hôpital Kamal Adwan à Mashrou' Beit Lahiya et arrêté arbitrairement son directeur, le docteur Hussam Abu Safiya, ainsi que d'autres membres du personnel hospitalier et des patients.

Ce raid a mis hors service cet établissement qui était le dernier grand hôpital encore opérationnel dans le gouvernorat de Gaza-Nord. Depuis plusieurs mois, le docteur Hussam Abu Safiya était la voix la plus importante du secteur de la santé de Gaza. Les autorités israéliennes doivent le libérer immédiatement. En attendant sa libération, elles doivent révéler le lieu où il se trouve, l'autoriser à communiquer avec un avocat, veiller à ce qu'il soit protégé contre la torture et les autres mauvais traitements, et lui fournir les soins médicaux dont il a besoin.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE

Demandez aux autorités israéliennes pour leur demander de libérer immédiatement et sans condition Hussam Abu Safiya et les autres professionnel-le-s de la santé palestiniens de Gaza !

AMNISTIE INTERNATIONALE



En écrivant mon courriel, j'accepte qu'Amnistie internationale m'envoie des informations et des actions sur les droits humains. À tout moment, il est possible de retirer mon consentement. Les courriels et numéros de cellulaire ne seront pas envoyés au destinataire de la pétition.

Votre soutien est précieux pour faire entendre notre voix !

	Prénom, nom de famille (lettres moulées) (obligatoire)	Code postal (obligatoire)	Signature (obligatoire)	Année de naissance (obligatoire)	Courriel*	Numéro de cellulaire*
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						

SIGNEZ EN TOUTE CONFIANCE :

Selon les règles sur la vie privée d'Amnistie internationale, vos noms, adresses et téléphones sont confidentiels et ne seront pas échangés ou vendus.

Merci d'imprimer cette pétition en 11x17 pouces (Tabloïd/Ledger)
Faire signer uniquement sur le recto pour des raisons logistiques.

RETOURNEZ LES PÉTITIONS AVANT LE 30 DÉCEMBRE

2025 À : Véronique Martineau, Amnistie internationale Canada francophone, 50 rue Ste-Catherine O, bureau 500, Montréal, H2X 3V4

Coordonnées de la personne envoyant la pétition:

Nom: _____

Courriel: _____

Nom et no groupe: _____